

J. J. Lamy
Le Michel
Du haut de
de sautata

Michel
De Froy
[Signature]

Le Michel
Michel
De Froy
[Signature]

N° 9.
Mariage
Morlot
François Chretien
Et
Marie Genevieve
Bernard

L'an mil huit cent trente trois, le jeudi
vingt huit février, heure de dix du matin. Devant nous
Jean Pierre Joseph Doye maire de la commune de
normant, officier de l'état civil,
sont comparus publiquement à l'hôtel de ville de normant
le sieur François Chretien Morlot, propriétaire, âgé de
cinquante sept ans trois mois, demeurant à normant, où
il est né le neuf novembre mil sept cent soixante quinze,
fils majeur de Chretien Morlot décédé carrier à normant
le dix sept primaire au dix sept décembre mil sept cent
quatre vingt treize, et de Angélique Le maître décédée
à normant le vingt quatre octobre mil sept cent quatre
vingt neuf au dernier nocer de félicité Soucroy, décédée
à normant le dix huit avril mil huit cent vingt trois,
le tout ainsi qu'il résulte de registres des actes de l'état
civil pour les dites années, déposés aux archives de cette
commune, auquel nous nous sommes reportés d'une part
Et Dame Marie Genevieve Bernard, domestique
demeurant à Grandpuitte, âgée de quarante huit ans neuf
mois, étant née en la commune d'hermé (Seine et marne)
le dix mai mil sept cent quatre vingt quatre, ainsi qu'il
résulte d'un acte de naissance délivré par le maire
de la dite commune d'hermé le dix sept février présent

moi, Jument légalisé, fille majeure de Claude Bernari
 décédé Laboureur, en ladicte commune d'hermé le quatre
 Chermidor an huit (vingt trois juillet mil huit cent, ainsi
 qu'il appert d'un acte de décès délivré par le maire
 de la même commune d'hermé, le dix sept février
 présent moi, Jument légalisé, et de Geneviève Minot
 décédée à Servolle commune d'hermé le deux février
 mil huit cent vingt huit, ainsi qu'il résulte d'un acte
 de décès délivré par le maire de la susdite commune
 d'hermé le dix sept février mil huit cent trente trois
 Jument légalisé, veuve de Sarinien Nicolas décédé
 cultivateur, aux chaises commune d'hermé, le dix sept
 juillet mil huit cent vingt un, ainsi que le constate
 un acte de décès délivré par le maire d'hermé le dix
 sept février présent moi, Jument légalisé, d'autre

Lesquels nous ont requis de procéder à la
 célébration du mariage proposé entre eux dont la publication
 ont été faite devant la porte de la maison commune de
 normant le dimanche dix sept et vingt quatre février
 présent moi, et en la commune de Grandpuit le même
 jour, ainsi qu'il résulte d'un extrait du registre de
 publications de mariage de cette commune, délivré par
 le maire dudit Grandpuit le vingt sept février présent
 moi Jument légalisé; aucune opposition audit mariage
 ne nous ayant été signifiée faisant droit à leur réquisition
 après avoir donné lecture des pièces ci-dessus mentionnées
 à nous remises et annexes à ce présent après avoir
 été certifiée véritable par les futurs époux, signée
 par l'épouse et par nous maire, ainsi que du chapitre
 six du code civil, intitulé du mariage; avons demandé au
 futur époux et à la future épouse s'ils veulent se
 prendre pour mari et pour femme, et chacun d'eux ayant
 répondu séparément et affirmativement; l'éclairons au
 nom de la loi que François Etienne Morlot et Marie
 Geneviève Bernari sont unis par le mariage.

Et tout quoi nous avons dressé acte en présence
 des sieurs 1.° Antoine Michel Salanon, manouvrier, âgé
 de quarante deux ans, gendre de l'époux, 2.° Duruel
 (Nicolas) propriétaire, âgé de cinquante sept ans, ami
 de l'époux, tous deux demeurant à normant. 3.°
 Jean François Eliphe Dardé, cultivateur, âgé de cinquante
 sept ans, demeurant à Grandpuit, ami de l'époux
 4.° Jean Lime Blague cultivateur, âgé de quarante
 cinq ans, demeurant audit hermé, ami de l'épouse
 Et ont l'épouse et le témoin signé avec nous



mairie, L'époux à déclaré ne le savoir ^{7^e suite} /
 requis et interpellé, après lecture faite ^{de} /
 présent acte.

M^e Fernand

Salanon

no. 10.
 Décès
 Françoise Gabrielle
 Perluison.

Darde ~~Perluison~~

Blayus

[Signature]

L'an mil huit cent trente trois, le premier
 jour de mai, à Paris, devant nous Jean Pierre